

## Demande de participation

Après paiement d'une inscription individuelle à une activité sportive, l'agent transmet le présent document et la facture acquittée mentionnant l'activité (lieu et activité ouvrant droit uniquement référencés au dos).

À l'espace CE de votre choix, ou au CE SNCF Mobilités BFC  
Service Activités Sociales - 2, rue J.-B. Peincedé - CS 10622 - 21006 DIJON CEDEX

### Demandeur :

Nom ..... Prénom .....

Téléphone : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Courriel : .....

Cheminot demandeur:  actif,  retraité, CP : .....

Établissement SNCF : .....

### Personne concernée :

Nom ..... Prénom .....

Parenté : ..... Date de naissance : .....

Activité : ..... Club : .....

Dans le cadre du RGPD (Règlement Général de la Protection des Données 2016/679 UE), j'autorise le CE SNCF Mobilités BFC à conserver et utiliser mes données personnelles mentionnées dans ce document pour le traitement du dossier.

À : ..... le : ..... 201.....

Signature

### Pièces justificatives à fournir :

Facture d'inscription acquittée comportant l'identité du demandeur, le bénéficiaire de l'activité, le nom de l'activité, le lieu, le club.

Dernier bulletin de paie ou de pension. Un RIB pour le remboursement.

Tout dossier incomplet sera refusé.

#### Espace réservé CE :

Le dossier est complet

Tampon de l'espace CE :

# Faites du sport

## RENTREE 2019 / 2020

•ACTIVITÉS SPORTIVES

Ouvert aux agents et ayants-droit de l'ancien périmètre du CE SNCF Mobilités BFC

# Dole

## Avec le club EPGV, "Gym Dole GV"

- Pilate, ActiGym, Cardio-danse, Renforcement musculaire, Zumba, Gym sénior.

**Pour toutes ces activités, un panel de jours et d'horaires vous sont proposés, n'hésitez pas à demander la nouvelle brochure de l'EPGV. Les inscriptions se font à la rentrée de septembre.**

03 84 79 16 53 - 03 84 71 40 86

- Complexe sportif Roger Bambuk, rue G<sup>al</sup> Béthouart

- Idéal Standard, 65, rue de Crissey

Inscriptions et renseignements : [www.gymdolegv.fr](http://www.gymdolegv.fr)

**Le CE SNCF Mobilités BFC participe de 40 € pour une seule inscription par personne ayant-droit et par an parmi ces activités.**

La demande est à envoyer avec une facture acquittée au service Activités Sociales CE SNCF Mobilités BFC- 2, rue Jean-Baptiste Peincedé - CS 10622 - 21006 DIJON CEDEX, avant le 31 décembre de l'année en cours.